



Saint Loup - Lamairé, le 19 février 2013

**Compte-rendu de la réunion de bureau de la CLE du SAGE du Thouet**  
**Le 13/02/2013 au SMVT, à Saint Loup-Lamairé.**

*Personnes présentes :*

**René CHARRON**, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet  
**Jean Pierre ANTOINE**, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement »  
**Bruno LEFEBVRE**, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais  
**Françoise BELY**, Vice-Présidente de la Région Poitou-Charentes  
**Gérard PIERRE**, Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur de Bocage  
**Jean Paul SOUTIF**, FDPMA 49  
**Louis PERRIN**, Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou-Charentes Vendée  
**Jean Christophe POUVREAU**, Association des Irrigants de la Vienne  
**Florence BARRE**, Agence de l'Eau Loire-Bretagne  
**Frédéric NADAL**, DDT des Deux-Sèvres  
**Pierre POUGET**, DREAL Poitou-Charentes  
**Jean François LUQUET**, ONEMA Centre Poitou-Charentes  
**Flavie THOMAS**, Coordinatrice du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet  
**Pierre GOHARD**, animateur SAGE Thouet  
**Pierre PÉAUD**, Technicien SAGE Thouet

*Personnes excusées :*

**Claude DEVAUD**, Chambre Régional d'Agriculture de Poitou-Charentes  
**Dominique PAQUERAU**, Conseil Général des Deux-Sèvres

*Personnes absentes :*

**Alain LAURIOU**, Conseil Général 49  
**Edouard RENAUD**, SIVEER

Monsieur CHARRON accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle réunion de bureau de la CLE du SAGE Thouet. Il précise l'objectif de cette séance à savoir la composition définitive des commissions thématiques qui permettront de rédiger l'état initial du SAGE. La parole est ensuite donnée à Pierre Gohard, animateur du SAGE Thouet, pour annoncer l'ordre du jour et débiter la présentation.

## Ordre du jour :

1. Composition des commissions thématiques
2. Données à présenter par commission
3. Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet
4. Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet
5. Consultation sur les questions importantes - AELB

### 1. Composition des commissions thématiques

Pierre GOHARD rappelle aux membres du bureau le rôle des commissions thématiques. Un courrier d'adhésion a été adressé à chaque membre de la CLE le 20 décembre 2012. La date limite des réponses était fixée au 27 janvier 2013. Plusieurs relances par téléphone et par courrier électronique ont été effectuées pour compléter et équilibrer ces commissions. Concernant le collège des collectivités, le courrier suggérait la présence de techniciens pour répondre aux notions techniques à inclure dans l'état initial.

Le Président et les deux Vice-présidents du SAGE Thouet assisteront aux trois commissions thématiques prévues pour mai 2013 même si, au cours de l'élaboration du SAGE, chacun aura la charge d'animer une commission spécifique, à savoir :

- Commission « gestion qualitative de la ressource en eau » : **René CHARRON**
- Commission « gestion quantitative de la ressource en eau » : **Bruno LEFEBVRE**
- Commission « gestion et valorisation du milieu aquatique et naturel » : **Jean Pierre ANTOINE**

La composition finale des commissions est présentée ci-dessous :

### Commissions « gestion qualitative de la ressource en eau » - 26 structures représentées

<u>Membres CLE</u>		<u>Membres proposés par le bureau</u>
- CR Poitou-Charentes - CG 79 - CG 49 - CG 86 - Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet - CA Saumur Loire - Développement - CC du Pays Loudunais - CC Cœur de Bocage - Syndicat des Eaux du Val du Thouet - Mairie de Cirières - Mairie de Luzay - Mairie de Saint Cyr en Boug - CCI 49	- Chambre Régionale d'Agriculture PC - FDPPMA 49 - FDPPMA 79 - Association de Sauvegarde de l'Anjou - Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou-Charentes Vendée  - AELB - DDT79 - DDT49 - DREAL PC - ARS PC - ONEMA	- <i>Syndicat Val de Loire</i> - <i>Syndicat des Eaux de Gâtine</i> - <i>Représentant des carriers ?</i>

Gérard PIERRE et Françoise BELY informent qu'ils ne figurent pas dans les inscrits à cette commission malgré leur adhésion. Il s'agit d'un oubli; leurs noms sont donc rajoutés.

Suite à une relance téléphonique de l'animateur, le SIVEER a indiqué qu'il ne pourra pas siéger à ces commissions. Il se rend cependant disponible pour toutes demandes de données. Bruno LEFEBVRE indique que ce syndicat est un acteur de l'eau important dans la Vienne. Sa présence en commission thématique est donc souhaitée. Bruno LEFEBVRE prendra donc contact avec Edouard RENAULT, représentant du SIVEER à la CLE du SAGE Thouet, pour assurer la représentation de cette structure.

Jean François LUQUET informe qu'il sera le représentant de l'ONEMA pour chaque commission thématique. Il fera le lien entre l'ONEMA Centre Poitou-Charentes et l'ONEMA Bretagne- Pays de la Loire et demande de ne plus préciser l'entité territoriale..

Jean Pierre ANTOINE demande à ce que les documents de travail et les comptes rendus de commission soit envoyés à chaque syndicat non membre de la CLE présents dans le bassin du Thouet. Il prend comme exemple le SMAEPA Région Sud Saumuroise.

René CHARRON indique que des représentants des carriers ont exprimé le souhait d'intégrer les commissions thématiques du SAGE Thouet. Pierre GOHARD doit donc se rapprocher de ces structures afin de déterminer un représentant (union nationale ? représentant région Ouest ?) et connaître la/les commission(s) qu'ils souhaitent intégrer.

La Chambre de Commerce et d'Industries de Maine et Loire est inscrite à la commission qualité. Pierre GOHARD demande aux membres du bureau si les CCI des deux autres départements doivent être conviées. Il est décidé d'envoyer un courrier aux CCI des 3 départements pour indiquer qu'ils sont représentés par Thierry DRAPEAU, élu de la CCI 49 et membre de la CLE. Elles seront donc destinataires des documents de travail et pourront faire remonter leurs remarques à ce dernier ou directement à la cellule d'animation. Cette méthode sera similaire pour les Chambres d'Agriculture.

Frédéric NADAL demande si les commissions doivent être fixées de manière définitive à la suite de cette séance ou s'il existe la possibilité de les faire évoluer. Les membres du bureau ne souhaitent pas que ces commissions soient pour l'instant figées. Cependant, le nombre d'inscrit ne doit pas dépasser 30 personnes et il convient de les limiter à un représentant par structure (sauf pour les collectivités ou 1 élu et 1 technicien peuvent siéger).

Commissions « gestion quantitative de la ressource en eau » - 24 structures représentées

<u>Membres CLE</u>		<u>Membres proposés par le bureau</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CG 79</li> <li>- CG 49</li> <li>- CG 86</li> <li>- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet</li> <li>- CA Saumur Loire Développement</li> <li>- CC du Pays Loudunais</li> <li>- CC de l'Argentonnois</li> <li>- Syndicat des Eaux du Val du Thouet</li> <li>- Syndicat Mixte d'Adduction en Eau potable des Deux-Sèvres</li> <li>- SIVU des 3 Vallées</li> <li>- Mairie de Saint Loup - Lamairé</li> <li>- Mairie de Pompaire</li> <li>- Mairie de Luzay</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie de Somloire</li> <li>- Chambre d'Agriculture 49</li> <li>- FDPPMA 49</li> <li>- FDPPMA 79</li> <li>- Association des Irrigants de la Vienne</li> <li>- Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou-Charentes Vendée</li> <li>- Association Poitou-Charentes Nature</li> <li>- AELB</li> <li>- DDT79</li> <li>- DREAL PC</li> <li>- ONEMA</li> </ul>	<p><i>Représentant des carriers ?</i></p>

Les membres du bureau considèrent que cette commission est bien représentative des usagers et du territoire du bassin du Thouet. L'adhésion de la CAEDS, du SMAEDS, de Saumur Agglo et du SEVT aboutit à une bonne représentation des producteurs d'eau potable qui devra être complétée par la présence du SIVEER. Ils s'interrogent néanmoins sur la représentation du monde agricole. Pierre GOHARD répond que les courriers ont bien été envoyés à l'AIDS, l'ADIV, les Chambres d'Agriculture 79 et 49. Jean Christophe POUVREAU se chargera de faire le lien avec les AIDS. Claude DEVAUD a été relancé par téléphone pour s'assurer que le monde agricole soit suffisamment bien représenté dans ces commissions. Le cas est similaire pour les Associations de Protection de l'Environnement qui se sont concertées pour avoir au moins un représentant dans chaque commission.

Une erreur figure dans la présentation puisque l'ARS Poitou-Charentes ne figure pas dans cette commission.

Commissions « Gestion et valorisation du milieu aquatique et naturel » - 28 structures représentées

<u>Membres CLE</u>		<u>Membres proposés par le bureau</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CG 79</li> <li>- CG 49</li> <li>- CG 86</li> <li>- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet</li> <li>- CA Saumur Loire Développement</li> <li>- CC du Pays Loudunais</li> <li>- CC de l'Argentonnois</li> <li>- SIVU des 3 Vallées</li> <li>- Syndicat Mixte d'Adduction en Eau potable des Deux-Sèvres</li> <li>- PNR Loire Anjou Touraine</li> <li>- Mairie de Thouars</li>   <li>- Association des Irrigants des Deux-Sèvres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FDPPMA 49</li> <li>- FDPPMA 79</li> <li>- Association de Sauvegarde de l'Anjou</li> <li>- Association Poitou-Charentes Nature</li> <li>- Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou-Charentes Vendée</li> <li>- Association Amis des Moulins des Deux Sèvres Bocage Vendéen Gâtine</li> <li>- CD de Canoë Kayak 49</li>   <li>- AELB</li> <li>- DDT 79</li> <li>- DREAL PC</li> <li>- ONEMA Centre – PC</li> <li>- ONCFS 49</li> </ul>	<p><i>Représentant des carriers ?</i>  <i>Syndicat Intercommunal du bassin du Thouaret</i>  <i>FDPPMA 86</i>  <i>Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du bassin de la Gravelle</i>  <i>Syndicat d'aménagement du ruisseau de la Losse</i></p>

Les membres du bureau constatent que deux élus du CG 79 siègent à cette commission. La cellule d'animation du SAGE devra les contacter afin de choisir un représentant. Pour les notions techniques, Soizic PAUTRET, Chef de Bureau Rivières - Protection de la ressource en eau, sera chargée de représenter le CG 79.

L'inscription du SMAEDS à cette commission ne figure pas dans la présentation. Elle a donc été rajoutée.

Les structures non membres de la CLE indiquées dans les tableaux ci-dessus seront contactées par courrier et recevront les documents de travail nécessaires à la préparation des 3 commissions.

Isabelle LAROCHE, technicienne au service « eau » du Conseil Régional Poitou-Charentes, a exprimé le souhait d'être destinataire des documents de travail nécessaires à la préparation des 3 commissions pour faire remonter des remarques d'ordre technique.

Pierre GOHARD cite les structures membres de la CLE qui n'ont pas répondu au courrier d'adhésion. Il s'agit du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Syndicat de la Propriété Privée Rurale des Deux Sèvres, UFC Que Choisir, Association des Eleveurs des Deux Sèvres, Association des amis des Moulins des Deux-Sèvres Bocage Vendéen Gâtine, ADT 79, DREAL Centre, DREAL Pays de la Loire et la DDT 86.

Frédéric NADAL informe qu'il va relancer la DDT 86 pour adhérer aux commissions. Pierre POUGET informe qu'il pourra faire le lien avec la DDT86 si elle ne peut pas y siéger. Il propose également de le faire avec la DREAL Pays de la Loire.

Pierre GOHARD annonce les dates qui ont été retenues pour la poursuite de l'élaboration du SAGE Thouet :

- Commission « Gestion qualitative de la ressource en eau » : **15/05/2013 à 9h30**
  - Commission « Gestion quantitative de la ressource en eau » : **15/05/2013 à 14h**
  - Commission « Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique » : **16/05/2013 à 14h**
- Toutes ces commissions se dérouleront au siège du SMVT, 26 rue de la Grille, 79600 Saint Loup Lamairé.**
- Bureau de la CLE du SAGE Thouet : **31/05/2013 à 14h30 au SMVT**
  - Séance plénière de la CLE : **12/06/2013 à 14h30 (lieu à confirmer)**

## **2. Données à présenter par commission**

La cellule d'animation expose les données qu'elle compte présenter pour chaque commission. Elle demande aux membres de la CLE les éventuels compléments :

Frédéric NADAL informe qu'il faudra aborder la question des têtes de bassin versant dans l'état des lieux (cf SDAGE LB 2010-2015). Louis PERRIN confirme selon lui l'importance de cette thématique et de sa prise en compte sur le bassin du Thouet.

Jean Paul SOUTIF évoque la question de plans d'eau. Elle s'avère être une problématique forte du bassin du Thouet. Il s'agira tout d'abord de présenter les plans d'eau déjà inventoriés, de caractériser leur usage (pêche, agricole,...) et de renseigner leur connexion avec le milieu aquatique. Jean François LUQUET demande à ce que les jeux d'acteurs soient clairement exposés en commission, notamment vis-à-vis des compétences (production, distribution d'eau potable, cours d'eau,...). Il demande également si des documents seront fournis pour préparer les commissions. Pierre GOHARD répond que les membres des commissions recevront les documents de travail deux semaines avant le début des commissions, soit début mai 2013.

## **3. Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet**

Florence BARRE intervient ensuite pour présenter les contrats territoriaux en cours sur le bassin versant et les modifications financières liées au 10<sup>ème</sup> programme.

Elle distingue 2 types de contrats :

- les contrats territoriaux liés aux aires d'alimentation de captage. Actuellement en cours de réalisation sur le Cébron et sur les 4 captages gérés par le SEVT (Fusion du SIADE du Pays Thouarsais et du Syndicat des Eau des Sources de Seneuil).

- les contrats territoriaux liés aux milieux aquatiques (CTMA). Actuellement en cours sur le Thouet, l'Argentonnois et la Dive du Nord. Un projet de CTMA est prévu pour fin 2013 sur le Dolo/la Madoire et sur le Thouaret lorsque leurs études bilan du Contrat Rivière Entretien respectives seront finalisées.

Avant la signature d'un nouveau contrat ou d'un avenant de réévaluation sur les enveloppes financières, l'AELB sollicite un avis motivé des membres de la CLE. C'est actuellement le cas sur le territoire du Pays Thouarsais, de l'Argentonnois et du Cébron. Cependant, le SAGE Thouet est en phase d'élaboration et les membres de la CLE ne peuvent pas, à ce titre, formuler d'avis consultatif. Ce type de décision ne pourra être pris que lorsque le SAGE rentrera en phase de mise en œuvre. Il convient donc de ne pas parler d'avis mais plutôt d'un « porté à connaissance » à destination des membres de la CLE.

La question de la consultation des membres de la CLE est donc de nouveau posée, comme ce fut le cas lors de la dernière CLE.

A ce sujet, il est indiqué dans le projet de compte rendu de la CLE du 04/12/2012 les éléments suivants : « Suite à un vote à main levée, le bureau délivrera cet avis consultatif en attendant qu'un site internet soit créé. Les membres de la CLE devront cependant être informés par mail lors de la réception d'un dossier ».

En attendant la mise en place de ce site internet (prévu pour juin 2013), les animateurs territoriaux présenteront leurs contrats devant les membres du bureau lorsqu'un avis motivé de la CLE sera demandé. Cette intervention sera inscrite dans les comptes rendus de bureau et un porté à connaissance sera ensuite présenté devant les membres de la CLE en séance plénière. Les remarques seront ensuite transmises aux services concernés.

L'élaboration d'une méthodologie précise pour fournir ces avis figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de bureau.

#### **4. Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet**

Suite aux décisions prises lors de la séance plénière de la CLE du 04/12/2012, une consultation a été lancée pour créer le site internet du SAGE Thouet. Ce site contiendra un espace intranet et permettra aux membres de la CLE de consulter les comptes rendus de réunions/commissions et les dossiers transmis pour information à ses membres.

Il permettra également de présenter les caractéristiques du SAGE Thouet, son évolution et d'informer la population du bassin et les acteurs concernés des programmes de gestion intégrée de l'eau (CTMA, programme RE-sources) et de leur mise en œuvre.

Le site sera opérationnel début juin. Une présentation sera faite en CLE.

La seconde action de communication prévue pour 2013 consiste à diffuser une lettre d'information du SAGE Thouet deux fois par an (mars et octobre). L'entreprise a déjà été choisie. Le premier numéro devra donc paraître très prochainement.

## **5. Consultation sur les questions importantes - AELB**

Cette consultation permet d'identifier les grandes questions et les problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en préservation, reconquête et de gestion des eaux et des milieux aquatiques.

Ces questions orienteront l'élaboration du prochain SDAGE 2016-2021 et les membres de la CLE, entre autres, sont sollicités pour répondre à 4 questions :

- Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures ?
- Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.
- Comment partager la ressource disponible? Comment adapter les activités humaines aux inondations et sécheresses ?
- Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les MA sur les territoires aujourd'hui et demain ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?

Ce point n'a pas figuré à l'ordre du jour de la CLE du 04/12/2012 et ses membres ne pourront pas répondre avant le 30 avril 2013, date de fin de la consultation.

Un échange a eu lieu avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour indiquer qu'étant donné la récente émergence du SAGE Thouet, la CLE ne serait pas en mesure de répondre à cette consultation. Les supports de communication fournis par l'Agence de l'Eau à ce sujet seront cependant transmis à chaque membre de la CLE. De plus, un rappel sur l'objectif de cette consultation figurera dans la 1<sup>ère</sup> lettre d'information du SAGE Thouet.

## Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



*Bureau de la CLE - 13/02/2013 -*



## Ordre du jour

1. Composition des commissions thématiques
2. Données à présenter par commission
3. Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet
4. Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet



# Ordre du jour



1. **Composition des commissions thématiques**
2. Données à présenter par commission
3. Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet
4. Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet

## 1. Composition des commissions thématiques

### Etat des lieux = 1<sup>ère</sup> étape de l'élaboration du SAGE

ETAT DES LIEUX	<u>Etat initial</u>	Constitue un recueil des données et des connaissances existantes sur le périmètre, que ce soit en terme de milieu, d'usages et d'acteurs. Seront collectées à la fois des données techniques, scientifiques, réglementaires et socio-économiques.
	<u>Diagnostic</u>	Synthèse de toutes les informations concernant le périmètre, en analysant les liaisons usages/milieux, la satisfaction des usages et les comportements des différents acteurs. Identifie et hiérarchise les enjeux.
	<u>Tendances et scénarios</u>	L'objectif de cette étape est de se projeter dans le futur en estimant les tendances d'évolution des usages, de leurs impacts sur le milieu. Les grandes tendances d'évolutions actuelles permettent ainsi de décrire un état probable de la ressource et des milieux à différentes échéances (2015, 2020, 2025,...)

## Rôle des commissions

- Impliquer progressivement les membres de la CLE dans la rédaction de l'état initial (25 à 30 personnes maximum/commission)
- Recueillir la perception de chacun de ses membres sur le milieu, ses utilisations, les conflits d'usages existants, les atouts/contraintes des territoires
- Faire appel à des intervenants extérieurs à la CLE
- Faire ressortir les besoins d'études complémentaires

## Propositions de 3 commissions:

- Gestion qualitative de la ressource en eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau
- Gestion et valorisation du milieu naturel et aquatique



- Courrier d'adhésion envoyé à tous les membres de la CLE par courrier.
- Date limite des réponses fixée au 27 janvier 2013
- Les thématiques transversales seront traitées dans chaque commission (eau potable, plans d'eau,...)
- De nouvelles commissions pourront être créées ultérieurement (socio-économique, géographique,...)

**Commission « Gestion qualitative de la ressource en eau »**

- 22 membres de la CLE inscrits
- CRPC et SIVEER souhaitent recevoir les documents de travail et les CR

Membres CLE	
CG 79	Chambre Régional d'Agriculture PC
CG 49	FDPPMA 49
CG 86	FDPPMA 79
SMVT	Association de Sauvegarde de l'Anjou
Saumur Agglo	SVPEPCV
CC du Pays Loudunais	
SEVT	AELB
Mairie de Cirières	DDT79
Mairie de Luzay	DDT49
Mairie de Saint Cyr en Boug	DREAL PC
	ARS PC
CCI 49	ONEMA Centre – PC

- Ouverture aux structures non membres de la CLE

**Commission « Gestion quantitative de la ressource en eau »**

- 25 membres de la CLE inscrits
- CRPC et SIVEER souhaitent recevoir les documents de travail et les CR

Membres CLE	
CG 79	Mairie de Somloire
CG 49	
CG 86	Chambre d'Agriculture 49
SMVT	FDPPMA 49
Saumur Agglo	FDPPMA 79
CC du Pays Loudunais	ADIV
CC de l'Argentonnais	SVPEPCV
SEVT	Association Poitou-Charentes Nature
SMAEDS	
SIVU des 3 Vallées	AELB
Mairie de Saint Loup - Lamairé	DDT79
Mairie de Pompaire	DREAL PC
Mairie de Luzay	ONEMA

- Ouverture aux structures non membres de la CLE

**Commission « Gestion et valorisation des milieux »**

- 22 membres de la CLE inscrits
- CRPC souhaite recevoir les documents de travail et les CR

Membres CLE	
CG 79	FDPPMA 49
CG 49	FDPPMA 79
CG 86	Association de Sauvegarde de l'Anjou
SMVT	Association Poitou-Charentes Nature
Saumur Agglo	SVPEPCV
CC du Pays Loudunais	CD de Canoë Kayak 49
CC de l'Argentonnais	
SIVU des 3 Vallées	AELB
PNR LAT	DDT79
Mairie de Thouars	DREAL PC
	ONEMA Centre – PC
ADIDS	ONCFS 49

- Ouverture aux structures non membres de la CLE

■ **Absence de réponse des structures suivantes:**

CRPL, Syndicat de la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres, UFC Que Choisir, ADEDS; Association des Amis des Moulins, ADT 79, DREAL Centre, DREAL PL, DDT 86, ONEMA Bretagne – PL

■ **Date proposée:**

Commission « Qualité »: 15/05/2013 à 9h30

Commission « Quantité »: 15/05/2013 à 14h

Commission « Milieu »: 16/05/2013 à 14h

Bureau de CLE : 31/05/2013 à 14h30

Séance de la CLE: 12/06/2013 à 14h

## Calendrier de travail pour 2013

### 1. Composition des commissions thématiques

2013	Etat initial	Diagnostic	Commissions	Bureau de CLE	CLE		
Janvier						Composition des commissions. Rédaction de l'état initial en régie.	
Février							
Mars							
Avril							
Mai							Présentation des différents volets de l'état initial aux commissions. Identification des études complémentaires
Juin							Présentation de l'avancement de l'état initial Lancement du diagnostic Validation des études complémentaires
Juillet						Complément état initial	
Août							
Septembre							
Octobre						Présentation de l'état initial complété	
Novembre							
Décembre						Validation d'un état initial provisoire Suivi Diagnostic / Etudes	

## Ordre du jour



1. Composition des commissions thématiques
2. **Données à présenter par commission**
3. Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet
4. Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet

### Éléments communs à chaque commission

<b>Présentation du périmètre</b>	<b>Superficie</b> <b>Climat</b> <b>Relief</b> <b>Pédologie / Géologie</b> <b>Régions, départements, communes concernées</b> <b>Réseau hydrographique et hydrogéologie</b> <b>Occupation du sol</b>
<b>Directive Cadre sur l'Eau</b>	<b>Masses d'eau DCE (superficielles et souterraines)</b> <b>Objectifs du bon état des eaux sur le Thouet</b> <b>Evaluation du risque de non respect des objectifs</b>

### Commission « Gestion qualitative de la ressource en eau »

<b>Qualité des eaux superficielles</b>	<b>Réseaux de mesure - stations utilisées</b> <b>Nitrates - Pesticides</b>
<b>Qualité des eaux souterraines</b>	<b>Réseaux de mesure - stations utilisées</b> <b>Nappes suivies</b> <b>Nitrates - Pesticides</b>
<b>Adduction en Eau Potable</b>	<b>Nombre de captages – qualité de l'eau prélevé</b> <b>Etat d'avancement des Périmètres de Protection de Captages DUP</b> <b>Sécurité de l'approvisionnement</b>
<b>Rejets domestiques</b>	<b>Nombre de stations d'épuration</b> <b>Type et capacité des stations</b> <b>Rendement épuratoire</b>
<b>Assainissement non collectif</b>	<b>Communes concernées par l'Assainissement non collectif</b> <b>Conformité</b>
<b>Rejets industriels</b>	<b>Industries redevables à l'AELB</b> <b>Raccord</b> <b>Rendement épuratoire</b>
<b>Rejets agricoles</b>	<b>Evolution de la SAU et du type de production</b> <b>Localisation des zones d'élevage et de culture</b>

**Commission « Gestion quantitative de la ressource en eau »**

Prélèvements pour l'AEP	Volume total Tendance générale Ressources sollicitées
Prélèvements pour l'irrigation	Volume total Tendance générale Ressources sollicitées
Prélèvements pour l'industrie	Volume total Tendance générale Ressources sollicitées
Débit des rivières	Réseau de mesure Régime pluvial Débits moyens annuels
Débit des rivières à l'étiage	QMNAS VCN Etiages les plus sévères
Assec	Réseau de surveillance Années les plus touchées Cours d'eau sensibles
Gestion en période d'étiage	Objectifs du SDAGE DOE à Montreuil Bellay Gestion de crise ZRE
Risque inondation	Historique des crues Débits de crue Prévision et annonce des crues PPRI

**Commission « Gestion et valorisation des milieux »**

Espaces naturels "remarquables"	Réserve naturelle Sites inscrits/sites classés Réseau Natura 2000 ZNIEFF de type 1 et 2 ZICO ENS Site intervention du CREN
Zones humides	Données existantes Inventaire par commune
Qualité des milieux aquatiques	Etat des contextes (PDPG – Bilan CTMA – ONEMA) Principaux facteurs limitants
Continuité écologique	Inventaire des ouvrages hydrauliques Caractéristiques générales des ouvrages Taux d'étagement
Plans d'eau	Recensement des plans d'eau Surface et usage
Activités de loisirs / tourisme	Sites de baignade Loisirs pêche Canoë Kayak Randonnée

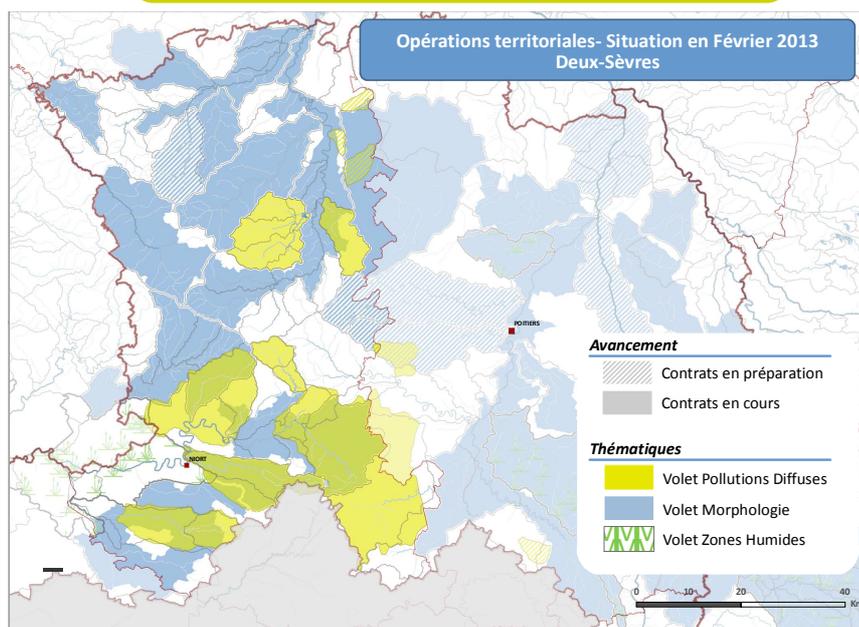


# Ordre du jour

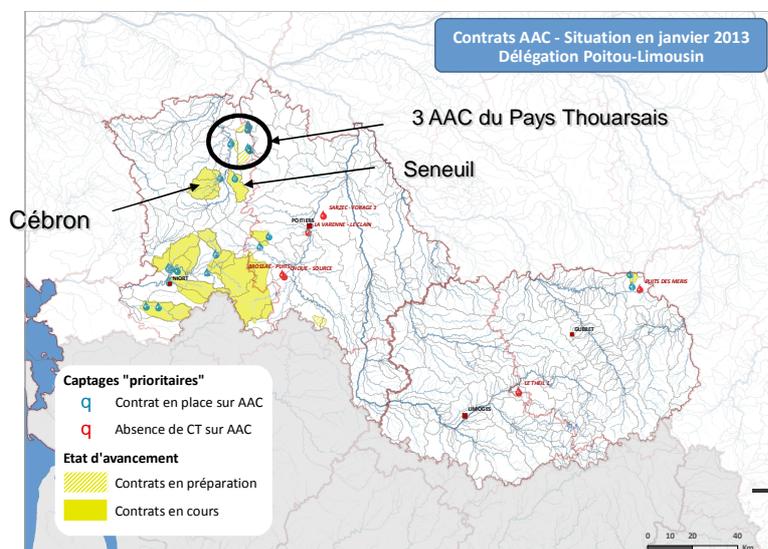


1. Composition des commissions thématiques
2. Données à présenter par commission
3. **Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet**
4. Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet

## Les Opérations Territoriales Bassin du Thouet



# CT Re-Sources



19

# CT Re-Sources

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 AAC du Pays Thouarsais</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Changement de porteur de projet</li> <li>– Élaboration programme en cours</li> <li>– Objectif de contrat 2013 - 2017</li> </ul> </li> <li>• <b>Seneuil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Changement de porteur de projet</li> <li>– Etude bilan en cours</li> <li>– Avenant de prolongation 2013</li> </ul> </li> <li>• <b>Cébron</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Etude bilan en cours</li> <li>– Avenant de prolongation 2013</li> </ul> </li> </ul> | <p style="text-align: center;"><b>A prévoir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Avis de la CLE</li> <li>– Consultation en phase bilan et en phase programmation</li> <li>– Avis de la CLE / programme</li> <li>– Réforme des collectivités</li> <li>– Consultation en phase bilan et en phase programmation</li> <li>– Avis de la CLE / programme</li> <li>– Réforme des collectivités</li> </ul> |
|---|--|

20

# CT Pays Thouarsais

- SAGE associé au CoPil
- Contexte : Pollutions azotées (+ pesticides)
- Objectifs :

Captages	Objectif nitrate 2017	Objectif nitrate 2022	Objectif nitrates en 2027
Pas de Jeu	Moyenne de qualité inférieure aux niveaux actuels F2 : 70 mg/l F3 : 65 mg/l F5 : 80 mg/l  Pour infléchir progressivement la tendance	Infléchir les courbes de qualité pour se rapprocher des 50 mg/l	Moyenne de la qualité des eaux brutes inférieure à 50 mg/l
Ligaine	Pas de pics au-delà de 80 mg/l	Limiter l'intensité des pics pour qu'ils ne dépassent plus 50 mg/l	Pas de Pics au-delà de 50mg/l
Lutineaux	Moyenne de qualité inférieure au niveau actuel : 75 mg/l  Pour infléchir progressivement la tendance	Infléchir les courbes de qualité pour se rapprocher des 50 mg/l	Moyenne de la qualité des eaux brutes inférieure à 50 mg/l

21

# CT Pays Thouarsais

Objectif de l'action	Intitulé de l'action	Porteur de projet	Montant prévisionnel	Aides prévisionnelles
<b>Objectif 1 : Limitation durable des risques de pollutions agricoles</b>	Définition d'un référentiel agronomique et environnemental commun	SEVT *, OPA	231 600 €	115 800 €
	Diffusion des références locales par un accompagnement individuel adapté	OPA	450 000 €	225 000 €
	Apporter des outils d'accompagnement financiers pour faire évoluer les risques ponctuels et les pratiques	OPA, EA	50 000 €	35 000 €
	Informier et sensibiliser les professionnels agricoles	SEVT *	57 500 €	28 750 €
	Acquisition et gestion foncière	SEVT *	à définir	à définir
	Intégrer la gestion du foncier dans la stratégie d'intervention	CG79	640 000 €	320 000 €
<b>Objectif 2 : Évolution des pratiques non agricoles en faveur de la protection de la ressource</b>	Limiter les pollutions par les produits phytosanitaires non agricoles	SEVT *	45 000 €	22 500 €
	Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la limitation des risques de pollution	SEVT *	35 000 €	17 500 €
	Suivre les améliorations de la gestion des systèmes d'assainissement	SEVT *	0 €	0 €
	Améliorer la connaissance sur les sites pollués	SEVT	56 000 €	28 000 €
<b>Objectif 3 : Pérennisation de la démarche</b>	Suivre et évaluer la qualité des nappes	SEVT *	80 600 €	40 300 €
	Animation transversale de la démarche	SEVT *	400 000 €	200 000 €
	Suivi et évaluation des actions en cours de programme	SEVT *	95 000 €	47 500 €
<b>Total</b>			<b>2 140 700 €</b>	<b>1 080 350 €</b>

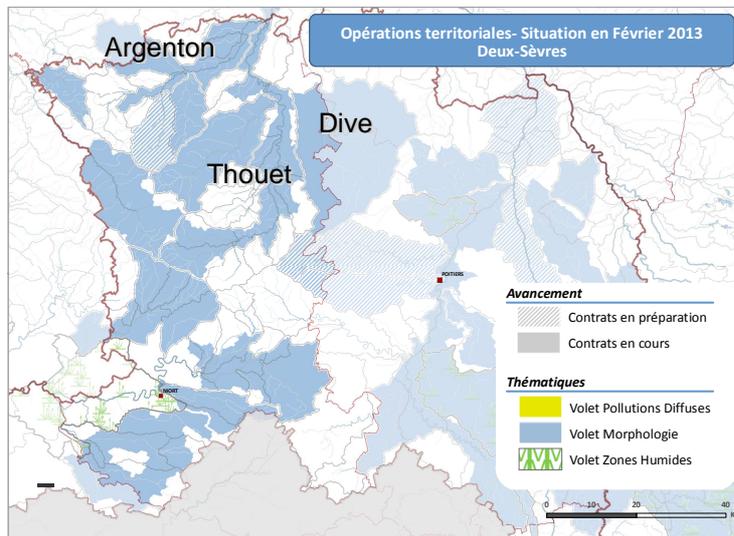
22

# CT Pays Thouarsais

- Un programme à finaliser :
  - Porteurs de projet
  - Montage financier
  - Actions à inclure (mise en œuvre de la DUP de Ligaine, acquisitions foncières...)
- Avis du bureau de la CLE ?

23

# CTMA



24

# CTMA

- **SMVT**

- Programme en cours (2011-2015)
- Proposition de modifications (10° programme)

A prévoir

- **Dive**

- Programme en cours (2012-2016)
- Proposition de modifications (10° programme)

– Réforme des collectivités (fin 2013)

- **Argenton**

- Programme en cours (2012-2016)
- Proposition de modifications (10° programme)
- Avenant de réévaluation des enveloppes

– Réforme des collectivités (fin 2013)  
– Avis de la CLE

## CTMA / modifications 10° programme

N° contrat	Nom du contrat territorial	Action concernée par une augmentation du taux de subvention	Année(s) prévue(s) de réalisation	Taux d'aide proposé	LP	Montant de l'aide supplémentaire	Montant de l'aide supplémentaire
756	CTMA Thouet - SMVT	Travaux d'entretien des cours d'eau	2013-2015	35%	24	6 300 €	168 501 €
		Rétablir la continuité écologique des cours d'eau	2013-2015	70%	24	138 975 €	
		Etudes / Bilans	2013-2015	70%	24	18 299 €	
		Etudes/bilan (ouvrages)	2013-2016	70%	24	4 927 €	
	CTMA Thouet - CASLD	Travaux d'entretien des cours d'eau	2013-2015	35%	24	3 193 €	7 683 €
		Etudes évaluations et bilans	2015	70%	24	4 490 €	
808	CTMA Argenton	Travaux d'entretien des cours d'eau	2013-2016	35%	24	870 €	41 870 €
		Rétablir la continuité écologique des cours d'eau	2013-2016	70%	24	30 000 €	
		Etudes / Bilans	2016	70%	24	5 000 €	
		Etudes/bilan (ouvrages)	2013-2016	70%	24	6 000 €	
834	CTMA Dive - SIVU	Travaux d'entretien des cours d'eau	2013-2016	35%	24	3 951 €	16 471 €
		Rétablir la continuité écologique des cours d'eau	2013-2016	70%	24	9 520 €	
		Etudes / Bilans	2016	70%	24	2 000 €	
		Etudes/bilan (ouvrages)	2016	70%	24	1 000 €	
	CTMA Dive et marais	Travaux d'entretien des cours d'eau	2013-2016	35%	24	2 286 €	12 136 €
		Rétablir la continuité écologique des cours d'eau	2013-2016	70%	24	6 850 €	
		Etudes / Bilans	2016	70%	24	2 000 €	
		Etudes/bilan (ouvrages)	2016	70%	24	1 000 €	

# CTMA Argentonnais

- Proposition d'avenant (hors modifications 10° programme)
  - Sous-estimation des besoins :
    - Etude préalable + DIG
    - Gestion des embâcles + des plantes invasives
  - Ajout d'actions au programme :
    - Suivi / indicateurs
    - Restauration de la continuité
    - Suppression des peupliers

Bureau de CLE SAGE Thouet 13/02/2013 – <sup>27</sup>Opérations Territoriales

# CTMA Argentonnais

Axes	Actions	Contrat initial + Modification 10° programme		Proposition d'avenant		Montant de l'aide supplémentaire
		Montant prévisionnel	Aides prévisionnelles	Montant prévisionnel	Aides prévisionnelles	
Animation	Poste TMR à 70%	150 000	75 000	157000	75 000	0
Continuité écologique	Aménagement d'ouvrages	150 000	105 000	307887	175 538	70 538
Lit mineur	Espèces invasives (Jussie)	1 750	595	20 000	7 000	6 405
Berges et ripisylves	Suppression peupliers	30 000	15 000	71051	29 704	14 704
	Gestion embâcles	20 000	6 800	42380	14 714	7 914
	Abreuvoirs	33 250	16 625	32525	16 625	0
	Clôtures	22 000	11 000	22972	11 000	0
Communication	Communication	25 000	12 500	20397	12 500	0
Etudes	Etudes préalables	30 000	21 000	74531	41 192	20 192
	DIG travaux ouvrages	0	0	19772	10 774	10 774
	Etude Bilan	25 000	17 500	25000	17 500	0
	Indicateurs de suivi	10 000	5 000	11291	5 645	645
Total		497 000	286 020	804 807	417 193	131 173

Bureau de CLE SAGE Thouet 13/02/2013 – Opérations Territoriales

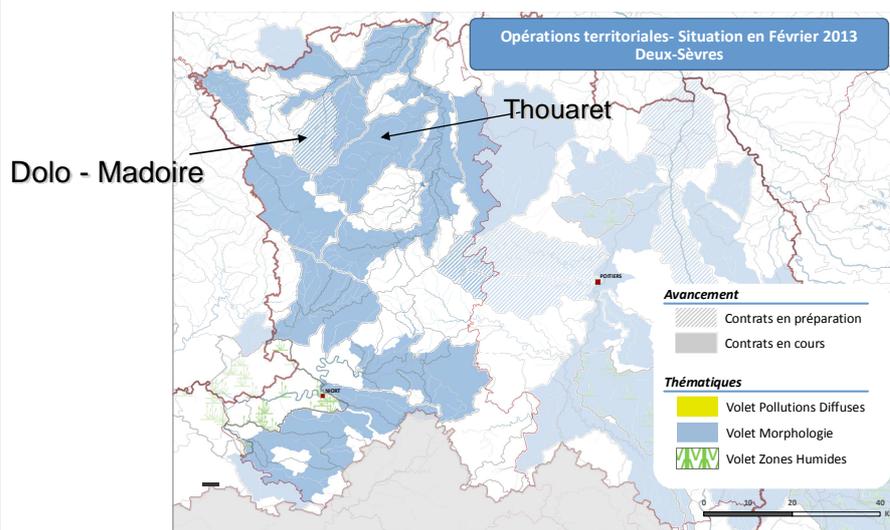
28

# CTMA Argentonnais

- Proposition d'avenant (hors modifications 10° programme)
  - Avis du Bureau de la CLE du SAGE Thouet ?

29

# CTMA



30

# CTMA Thouaret

- **Contexte** : un contrat 2007-2012 + une étude bilan en cours
- **Objectif** : un nouveau programme d'actions (2014-2019)
- **Propositions** :
  - prolongation du contrat pour une durée d'un an
  - intégration de l'animation (1/2 ETP)

en M€	Contrat initial (1)	État de réalisation (2)		Avenant		Nouveau contrat (5) = 1-3+4
				Actions annulées ou modifiées à la baisse	Actions nouvelles ou modifiées à la hausse	
		Montant engagé	%	(3)	(4)	
Dépenses prévisionnelles	379 868 €	364249 €	95.9	/	22 290 €	402 158 €
Subvention agence	175 294 €	107 285 €	61.2	/	11 145 €	186 439€

- Avis de la CLE ?

31

# CTMA Dolo - Madoire

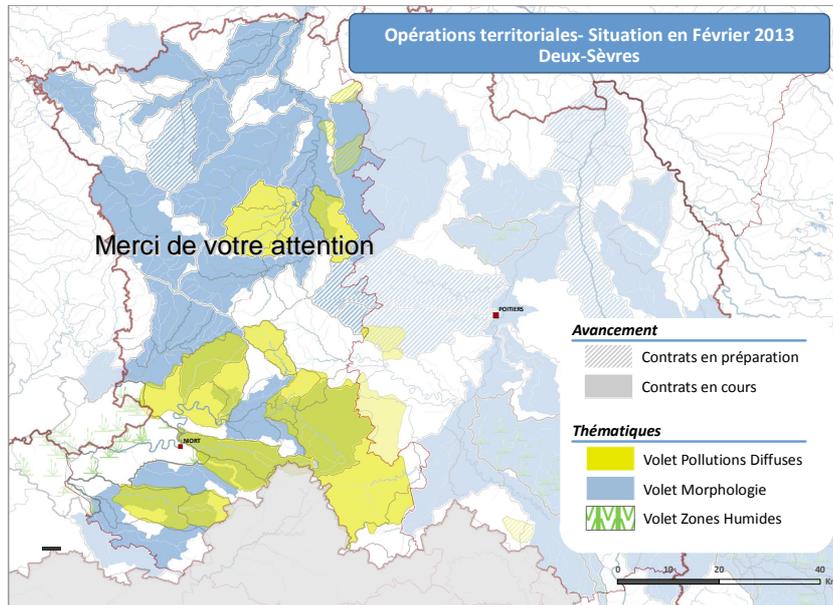
- **Contexte** : Un CRE 2002-2007 + une étude ouvrages en cours
- **Objectif** : un nouveau programme d'actions (2014-2019)
- **Propositions** :
  - Pré-sélection du territoire en vue d'une nouvelle programmation
  - Intégration de l'animation (1/2 ETP)

Code Masse d'eau	Nom Masse d'eau	Etat écologique 2009-2010	Niveau de confiance	Objectif écologique	Paramètre(s) déclassant(s)	Risque
FRGR0444	Le Ton (ex Dolo) et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec l'Argenton	Moyen	élevé	2015	IBD, IBG, IPR	Macro polluants
FRGR2060	La Madoire et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Argenton	Moyen	moyen	2021	IBD, IBG	Nitrates, Morphologie, Hydrologie

- Avis du bureau de la CLE ?

32

## Les Opérations Territoriales Bassin du Thouet



33

## Ordre du jour



1. Composition des commissions thématiques
2. Données à présenter par commission
3. Contrats territoriaux en cours sur le bassin du Thouet
4. **Création du site internet et de la lettre du SAGE Thouet**

- **Lettre du SAGE**

- Etat d'avancement du SAGE et présentation des actions en faveur de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin
- Diffusion de la 1<sup>er</sup> lettre en mars

- **Site internet**

- Présentation du SAGE et de son bassin versant
- Indiquer les liens vers les sites Internet des partenaires, des autres SAGE et contrats territoriaux Espace intranet (consultation des CR et des dossiers soumis à l'avis de la CLE)
- Fonctionnel pour début juin 2013



## Consultation sur « les questions importantes sur l'eau »

L'eau vous consulte



[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

- Identifier les grandes questions et les problèmes majeurs à résoudre dans les prochaines années en préservation, reconquête et de gestion des eaux et des milieux aquatiques.
- Ces questions orienteront l'élaboration du prochain SDAGE 2016-2021
- Fin de la consultation : 30 avril 2013
- 4 questions:
  - **Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des MA, aujourd'hui et pour les générations futures?**
  - **Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.**
  - **Comment partager la ressource disponible? Comment adapter les activités humaines aux inondations et sécheresses?**
  - **Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau et les MA sur les territoires aujourd'hui et demain? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace?**

